

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX  
ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. REBOUX, au Journal, rue de Valenciennes, 11, à Lille, chez M. Régis, libraire rue Grand-Couronné, à Paris, chez M. H. V. Laffitte, rue de Valenciennes, 10, à Valenciennes, chez M. L. Bouché, 5, à Bruges, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BUREAUX: RUE NAIN, 1  
ABONNEMENTS:  
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 15 fr.; six mois, 28 fr.; un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; un an, 41 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.  
ANNONCES: 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES: 25 centimes  
— On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 h 15, 7 h 02, 8 h 17, 9 h 47, 11 h 37, m., 12 h 24, 1 h 56, 3 h 39, 5 h 11, 6 h 45, 7 h 33, 8 h 32, 9 h 33, 11 h 11, m. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 h 41, 7 h 15, 8 h 43, 10 h 17, 11 h 23, m., 1 h 19, 2 h 49, 4 h 58, 5 h 38, 6 h 13, 10 h 22, 11 h 30, m. Lille à Roubaix, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 25, 9 h 55, 11 h 05, 12 h 57, 2 h 28, 4 h 05, 5 h 20, 6 h 55, 7 h 55, 9 h 05, 11 h 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 h 08, 6 h 53, 8 h 08, 9 h 41, 11 h 28, 12 h 15, 1 h 47, 3 h 37, 5 h 06, 6 h 24, 7 h 24, 8 h 23, 9 h 24, 11 h 02, Mouscron à Lille, 6 h 35, 7 h 50, 9 h 22, 11 h 10, 11 h 57, 3 h 13, 4 h 42, 5 h 43, 7 h 02, 8 h 00

ROUBAIX, 17 FEVRIER 1874

### BULLETIN DU JOUR

Peu de nouvelles, aujourd'hui, à l'intérieur. Non-seulement il n'y a pas de séance à Versailles, mais il ne s'est tenu ni réunion parlementaire, ni commission, même par celle du budget pour l'examen des nouveaux impôts. Plusieurs des ministres sont installés à Paris, avec leur cabinet, pendant les quatre jours de vacances.

A la suite de pourparlers qui ont eu lieu entre la droite et le centre droit, on considère comme abandonné le projet de manifeste du centre droit contre les idées émises par M. Rouher à propos du septennat.

Les quinze députés de l'Alsace-Lorraine ont assisté le 16 à la séance du Parlement allemand. Ils ont pris place sur les bancs de l'extrême droite, à côté du bureau du conseil fédéral. Sept d'entre eux portaient l'habit ecclésiastique. Après s'être occupés de quelques projets de loi peu importants, l'assemblée a procédé à la première lecture du projet de la loi militaire.

Suivant la Gazette de Francfort du 15 février, c'est un secret public que les salons du prince de Metternich sont le centre de l'agitation dirigée contre M. Andrassy et sa politique et que l'ancien ambassadeur d'Autriche en France se regarde comme le successeur de ce dernier. Quant à ses convictions ultramontaines, ajoute la Gazette de Francfort, elles ne sont pas aussi sérieuses qu'on pourrait le croire. Seulement l'habile diplomate veut se servir de ce parti qu'il regarde comme le ciment nécessaire d'une alliance franco-autrichienne.

Le Vaterland, de Vienne, du 14 février, constate que le Reichsrath a décidé, à l'unanimité, de renvoyer le manifeste des ouvriers à une commission, tandis que celui de la nation Bohême a été écarté par le vote de l'ordre du jour. La feuille catholique ajoute: « Il est donc constant que les intérêts d'une poignée de socialistes viennois sont plus dignes d'intérêt que ceux de tout un peuple.

Décidément, le carnaval influe un peu trop sur les dépêches espagnoles.

Aujourd'hui encore le gouvernement de Madrid affirme qu'il est en mesure de débloquer Bilbao avant peu de jours. D'autre part des dépêches de Bayonne, annoncent que Bilbao s'est rendu à don Carlos, et fixent les détails de l'entrée triomphale du roi qui doit avoir eu lieu hier à midi.

On dit aussi que des voyageurs venant de Santander apportent des renseignements donnés par les marins de l'escadre qui a tenté de bombarder Portogalète. Ils disent que le blocus de Bilbao est de plus en plus serré, que la ville ne peut résister longtemps, que le bombardement de Portogalète est impossible par suite de la construction de nouveaux forts sur le Nervion.

La Gazette de Madrid, du 16, annonce que la colonne du général Loma a occupé la douane d'Audoain et renforcé la garnison de Tolosa.

La garnison de Morella a fait une sortie qui a obligé les carlistes à reculer à plus de trois heures de distance.

Les élections anglaises sont à peu près terminées, elles assurent définitivement une majorité considérable au parti conservateur. M. Gladstone va donner sa démission. On n'a sans doute pas oublié que M. Gladstone fut l'instigateur, en 1870, de cette ligue des neutres qui déjoua toutes les combinaisons de notre diplomatie et qui laissa la France isolée lutter contre toutes les forces de l'Allemagne.

M. Disraeli est plus sympathique à notre pays; son dernier roman (car l'illustre chef des Tories est en même temps un littérateur distingué), a été dédié « à son aïeule royale le duc d'Aumale avec affection et respect. » Cependant il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les avantages que peuvent présenter au point de vue français ces modifications ministérielles, nous devons les considérer avec une satisfaction toute platonique et seulement comme un exemple d'union et de force donnée aux conservateurs de notre France.

D'après les dépêches de Constantinople, le changement du grand vizir n'apporte aucune modification à la politique tant extérieure qu'intérieure de la sublime porte. La stricte exécution des réformes financières et administratives récemment décrétées serait au contraire poursuivie avec activité.

Il y a trois ans tout à l'heure qu'une Assemblée, nommée par le peuple sous l'impression des désastres de la guerre et des primes de la démagogie, frappait de déchéance l'Empire comme principe et cause de ces effroyables calamités.

Qui n'a souvenir de l'unanimité foudroyante de ce verdict? Aujourd'hui, l'Empire reparait avec son dogme plébiscitaire, et peu s'en faut que cette même Assemblée ne reçoive injonction de le remettre en délibération.

Nul plébiscite, dit-on, n'a frappé de caducité les plébiscites qui avaient institué l'Empire; il n'a devant lui qu'un acte de force arbitraire, à savoir une suspension temporaire de son droit.

Est-il bien sûr, en ce cas, que l'Assemblée souveraine qui a produit cet acte de déchéance ne risque pas de tomber, de ce chef, sous un grief de forfaiture?

M. Rouher est très-capable de se réserver cette instruction juridique; ce serait une haute question de légiste politique, et elle intéresse d'avance certaines opinions, qui doivent se sentir plus particulièrement impliquées dans cet établissement que le vice-empereur déclare « presque éphémère ».

Quoi qu'il en soit, voici le prodige! C'est de voir l'Empire, déclaré déchu par

acte souverain de l'Assemblée, reparaitre avec évidence de majorité, comme si la décision de l'Assemblée était caduque à son tour et non avenue.

Ces affirmations de souveraineté et d'arbitraire montrent l'état précaire où nous sommes.

Ne remuons pas les causes qui ont produit cet état, elles sont trop connues; mais disons et répétons que trois années ont été perdues; à Bordeaux le dilemme était: la Légitimité ou la Révolution! et toute la France avait fait son choix. Aujourd'hui on veut passer un autre dilemme: la République ou l'Empire! C'est le choix entre deux genres de mort.

Tel est le chemin parcouru depuis trois ans.

L'Assemblée peut voir s'il n'est pas temps de s'arrêter dans une voie qui va à de telles alternatives. (Union.)

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 16 février 1874.

Tout ce qui se passe aujourd'hui en Europe, ces violations impudentes de la justice et de tous les droits; la persécution violente contre les faibles, m'ont rappelé le passage suivant de Sénèque:

« La politique des gouvernements n'est plus aujourd'hui que la morale de ceux qui violent quand ils sont les plus forts; ils ne savent, selon une expression de Tacite, que rompre ou corrompre. » Dans un autre endroit Sénèque dit: « Le droit est entre les mains du crime. Jusque datum sceleris. »

Un grand nombre de députés ont quitté Versailles pour aller passer dans leur famille les quatre jours de vacances parlementaires.

Les journaux publient une lettre par laquelle M. le duc de Padoue, ancien ministre de l'intérieur et ancien sénateur de l'Empire, se met à la tête des organisateurs pour les manifestations du 16 mars en l'honneur du prince impérial. Le duc de Padoue ayant toujours eu, jusqu'à ce jour, une attitude très-moderée, il faut croire que, parmi les bonapartistes, le parti des impatientes l'emporte sur le parti des habiles et des prudents, représenté par M. Rouher.

Le gouvernement paraît décidé à ne tolérer en France aucune manifestation publique à l'occasion des 18 ans du prince impérial.

On disait à la Chambre, il y a deux jours, que M. Bidard renonçait à sa proposition de loi qui avait pour but d'interdire le transport des journaux par ballots. Il est possible que cette proposition soit reprise par un autre député, à propos du projet de loi sur la presse. Le plus grand mystère est gardé, dans les sphères officielles, sur ce projet, qui a été élaboré au ministère de l'intérieur. Que faut-il craindre? Que faut-il espérer?

P. S. Le maréchal de Mac-Mahon donnera, jeudi prochain, aux princes et princesses de la famille d'Orléans, un grand dîner en l'honneur de la princesse Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha. DE SAINT-CHÉRON.

Les manifestations auxquelles donnera lieu la majorité du prince impérial se préparent: Ainsi le Journal du Hâvre dit aujourd'hui que plusieurs habitants de cette ville et de ses environs ont reçu une circulaire signée A. de Padoue par laquelle on les

engage à faire partie du groupe des personnes qui se proposent d'aller le 16 mars prochain présenter leurs hommages au prince impérial. Il importe, ajoute la circulaire, que cette visite conserve le caractère d'un témoignage de reconnaissance pour le passé, de confiance dans l'avenir et ne prenne point celui d'une manifestation impatiente à l'égard du présent.

On assure que la cause de la béatification du roi Louis XVI serait à la veille d'être portée à la cour pontificale.

Ce qui n'a été d'abord qu'un bruit deviendrait une réalité, et, outre que Pie IX a accueilli favorablement cette question, un grand nombre de cardinaux se montrent favorables à ce projet.

La gauche se préoccupe toujours du résultat de son interpellation. Elle regrette d'autant plus de s'être laissée aller à cette démarche malheureuse, que M. Thiers ne perd aucune occasion de déclarer qu'elle est inopportune et impolitique. Selon M. Thiers, ce n'est que lorsque viendra la discussion des lois constitutionnelles, qu'on pourra attaquer le gouvernement avec quelque chance de succès.

On assure que M. Barodet, qui, jusqu'à ce jour, n'avait joué qu'un rôle passif à la Chambre, entrerait en scène d'une façon active.

En effet, un certain nombre d'électeurs parisiens ont remis à leur élu un Mémoire sur l'attitude qu'il conviendrait de voir prendre au parti radical. Dans ce Mémoire, on somme les députés radicaux de quitter les allées résignées et d'entrer résolument dans la voie des protestations énergiques, sans s'arrêter aux questions de majorité et de personnes.

M. Barodet aurait promis de remettre ce document à ses collègues de l'Union républicaine et de se faire, s'il le faut, l'avocat de ses électeurs auprès des membres de l'Union, et même dans le sein de l'Assemblée.

Une dépêche adressée par M. Buée, député au président de la chambre de commerce d'Elboeuf, annonce que le directeur général des contributions indirectes a donné l'ordre de ne pas percevoir l'impôt nouveau sur les savons destinés à la préparation des tissus.

On annonce un prochain mouvement préfectoral.

On sait qu'à la suite de la guerre, et au moment de la réorganisation de nos régiments, le général de Cissey fut obligé de substituer l'avancement par arme à l'avancement par corps. Cette mesure était dictée par le manque d'homogénéité dans les divers corps d'officiers de chaque régiment, et n'était que temporaire. A partir de l'année prochaine, l'avancement aura lieu, comme par le passé, par régiments et non sur l'arme.

La Commission municipale de Lyon a émis à l'unanimité dans sa séance de vendredi, le vœu que les rues débaptisées au 4 septembre, reprennent leurs anciens noms.

Un monument commémoratif en l'honneur de l'héroïque résistance de Belfort va être élevé dans cette ville à l'aide d'une souscription publique. D'après les devis approuvés par le conseil municipal ce monument représentera un lion colossal se dressant sur

un rocher adossé aux flancs de la citadelle. Les souscriptions sont reçues à partir de ce jour à la mairie de Belfort et à Paris chez M. Sée et à Valenciennes, chez M. Conservatoire.

La réunion annuelle des Sociétés savantes des départements aura lieu à la Sorbonne, du 8 au 11 avril prochain. Les trois premiers jours, mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10, seront consacrés à des lectures ou communications par les délégués des Sociétés savantes.

Le samedi suivant, 11 avril, sera tenue la séance générale, présidée par le ministre, dans laquelle aura lieu la distribution des récompenses et distinctions honorifiques.

Le Journal des Débats annonce l'arrivée d'une adresse expédiée du Japon par les résidents japonais à M. Thiers et l'envoi d'une garniture de cheminée en bronze ciselé offerte à l'ex-président par ses compatriotes.

Cette garniture, qui se compose de deux vases et d'une coupe de 75 centimètres de hauteur est, un remarquable spécimen de l'industrie japonaise, et son auteur est un véritable artiste. Si l'on accepte le style conventionnel auquel il croit encore s'assujettir dans les reproductions de la figure humaine, et si l'on veut bien lui passer l'insuffisance de ses études en ce qui concerne les règles de la perspective, on n'aura pour tout le reste que des éloges à décerner. Le dessin et la composition de ces pièces, la pureté de lignes des sujets qui les décorent, la délicatesse et le fini du travail, tout est irréprochable, et l'on demeure frappé d'étonnement et d'admiration quand on songe aux conditions dans lesquelles un pareil chef d'œuvre a été exécuté.

L'artiste japonais habite, à Tokio, une maisonnette de 10 mètres carrés environ, composé de trois pièces: la première est la chambre d'habitation; la deuxième, l'atelier, et la troisième, divisée en deux compartiments, contient la cuisine d'un côté, et de l'autre un fourneau pour la fonte; ajoutez à cet ensemble quelques marteaux, une enclume, une douzaine de limes et autant de ciseaux et de burins, et cherchez à comprendre combien de temps, de patience, d'habileté, de talent, cet homme a dû employer pour produire avec un lingot de métal la magnifique garniture que nous admirons.

Et cependant, tout est fait par lui, par lui seul: dessins, modèles, moule, fonte et alliage de métaux, ciselure, polissage, etc.; comme nos artistes du moyen-âge et de la renaissance, il a employé une année entière à accomplir son œuvre, dont il ne se sépare qu'à regret, et qui, achetée à vil prix par un riche marchand de la cité, est destinée peut-être à orner un jour le palais d'un souverain ou les galeries d'un musée, tandis que son auteur restera toujours pauvre et ignoré.

### ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Que va faire M. Gladstone? demande l'Evening Standard. On croit généralement qu'il suivra l'exemple donné par M. Disraeli en 1868, et la démission du cabinet sera donnée à la reine mardi ou mercredi. On ajoute, (nous ignorons avec quel degré de certitude, mais on croit généralement), que M. Gladstone, en remettant entre les mains de la reine sa démission et celle de ses collègues, demandera l'assentiment de Sa Majesté à la création d'une fournée de pairs.

M. Gladstone a déjà créé quelques vingt-taines de pairs. Il faut ajouter qu'à l'except-

Feuilleton du Journal de Roubaix  
DU 18 FÉVRIER 1874.

### Le choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

S'il existe quelque joie en ce monde, elle est pour celui dont le cœur est pur. (LITTON, le 11, ch. IV.)

L'étude de Luçay, petit village situé à quelques lieues d'Orléans, était à vendre par suite du décès de M. Dupuis, notaire depuis quarante ans. La veuve allait traiter avec le fils d'un riche fermier des environs, lorsque arriva un Parisien qui offrit mille francs de plus et acquit aussitôt la survivance de M. Dupuis, sa maison et ses clients. La maison était en fort mauvais état quand M. Germont, son nouveau propriétaire, vint s'y installer; il dut y faire des réparations pour l'arranger à sa convenance. C'était presque une chaumière, malgré les tuiles moussues qui la recouvraient; elle ne se composait que d'un vaste rez-de-chaussée, comprenant l'étude, la salle à manger, une immense cuisine avec sa haute et large cheminée, puis une chambre à coucher plus grande encore, au fond de laquelle était une alcôve.

De toutes ces pièces, on descendait, par un petit perron de deux marches, dans un jardinet dont une grille de bois fermait l'entrée sur la principale rue du village; derrière la maisonnette se trouvait un magnifique terrain, moitié potager, moitié verger.

On était au mois d'avril; les pêchers en espaliers, les abricotiers de plein vent, les poiriers en quenouille et de magnifiques pommiers étaient encore à demi chargés de leurs jolies fleurettes, dont une partie couvrait déjà la terre;

Neige adorante du printemps,

dit le poète. Les pétales blancs et rosés, tombés sur le gazon au milieu des violettes et des pervenches qui montraient de tous côtés leurs petites têtes d'un bleu pâle, formaient un tapis émaillé, si doux aux pieds, si gracieux à l'œil, que M. Germont ne songea pas un instant à se repentir de sa nouvelle acquisition. Il rêva cependant de l'embellir encore en faisant planter par-ci par-là quelques arbres d'agrément, afin de trouver plus tard un peu d'ombre dans ce qu'il osait déjà appeler, un peu prétentivement, son parc.

Donc, telle quelle, humide, triste et froide à l'intérieur, mais égayée au dehors par des milliers de roses, la maisonnette ne déplaisait point à M. Germont. Après avoir fait bâtir un premier étage composé de trois petites chambres à coucher, il se trouva confortablement installé, car il avait des goûts simples,

et c'était une vie sédentaire qu'il comptait mener à Luçay.

Le nouveau notaire intrigua ses voisins. Affable avec tous, plaisant et de bon conseil, il gardait sur sa vie passée un mutisme absolu. Tout ce qu'on sut, c'est qu'il était veuf, qu'il pleurait sa femme dont la perte devait être récente, puisqu'il portait encore un crêpe à son chapeau, et que sa petite fille, enfant de quatre ans à peine, était enveloppée de vêtements de deuil.

L'imagination des braves gens qui l'entouraient s'épouva d'abord en conjectures; puis, comme cela arrive toujours, surtout à la campagne au milieu des paysans simples, affairés et indifférents, on ne s'occupa plus de M. Germont; on l'accepta tel qu'il était. Deux ou trois gros bonnets du village, riches fermiers, le maire, son adjoint, et le receveur des contributions lui gardèrent seuls rancune, supposant que le Parisien les méprisait, parce qu'il ne leur rendit point visite; cependant la rancune s'effaça peu à peu; on s'habitua à considérer M. Germont comme un sauvage, un original, mais il était bien veillant et poli, il paraissait s'entendre fort bien aux affaires; la charge ne devait point déprimer entre les mains du successeur de M. Dupuis.

Le nouveau notaire n'avait amené avec lui de Paris que sa petite fille; il prit à son service une domestique, encore jeune et alerte, qui put suffire à tout; le personnel de l'étude se compo-

sait d'un vieux maître-clerc et d'un petit saute-ruisseau, enfant du village.

Espégle, rusé, intelligent, mais d'une santé trop délicate pour qu'il pût prendre part aux travaux des champs, Jacques était le seul soutien de sa mère, une veuve encore jeune et poitrine. La femme de M. Dupuis, qui était bonne et charitable, s'était intéressée à ces pauvres gens; dès que Jacques avait été en âge de pouvoir rendre quel ques services à l'étude, elle l'y avait fait entrer.

M. Germont ne voulut rien changer à l'ordre de choses établi par son prédécesseur; il garda Pierron et Jacques; il fut même forcé d'admettre dans son intimité un autre commensal du logis, qui, après une courte absence, y était revenu d'autorité, imposant sa présence à la cuisine, à l'étude et à la salle à manger: c'était Misti, le chat de M. Dupuis. Emporté de force dans un panier loin des lieux qui l'avaient vu naître, la pauvre bête s'y retrouva un matin; elle reprit tranquillement sa place au coin du foyer et quitta des carences; on ne la chassa point.

Bientôt tout ce petit monde fut gouverné par une jolie reine, qui exerça un peu despotiquement son empire: Mlle Suzanne, la fille de M. Germont.

C'était une délicieuse enfant de quatre ans, au visage mutin, aux yeux noirs brillants comme des escarboucles, aux cheveux blonds retombant sur ses épaules en longues et soyeuses spirales. Impossible de voir un être plus ravi-

sant, plus aimable; sa petite bouche rose, toujours entrouverte, laissait échapper de joyeux éclats de rire, qui résonnaient dans toute la maison. Les villageois ne trouvaient qu'un défaut à la beauté de la mignonne créature: elle n'avait pas, disaient-ils, de grosses joues rebondies et rougeaudes: elle avait beau courir, sauter, gambader, elle restait pâle et blanche comme du lait au milieu de ses vêtements noirs.

Était-ce pour cette enfant, dont la délicate santé pouvait l'effrayer, que M. Germont s'était tout à coup décidé à quitter Paris pour Luçay? C'était présumable. Le père semblait adorer sa fille unique, il ne la quittait jamais, il l'aimait et la soignait comme la mère la plus tendre, la plus prévoyante; à peine s'il lui permettait de jouer seule dans le jardin, il s'arrangeait toujours de manière à la voir, à la surveiller de la fenêtre; il était certainement le premier sujet de la gentille majesté.

L'enfant n'était pas tout à fait un tyran, mais elle usait de son autorité. C'est ainsi que Pierron fut obligé d'inventer de beaux contes, de mettre à la torture sa pauvre imagination, sous peine de voir ses rares cheveux tirés sans pitié par le lutin. Jacques dut jouer à cache-cache et au ballon, ce qu'il acceptait gaiement; le chat fut caressé plus d'une fois à rebrousse-poil; lui seul prit la permission de protester; le bout de patte, il allongea un jour un coup de griffe sur la main de l'enfant. (A suivre.)